



Commune de Cottens

Conseil Général

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 JANVIER 2016

Monsieur Vincent Crottaz, Président, ouvre la séance à 20 heures 05, en remerciant chacun de sa présence à la première séance de l'année 2016.

Il souhaite la bienvenue à la presse, le Journal de Morges et le Journal de la Côte.

Admissions – Démissions - Assermentations

Le président nous lit la lettre de démission de Monsieur Fred Pittet, il le remercie pour tout le travail effectué au sein du Conseil. Il informe que Madame Chantal Kämpf et Monsieur Sébastien Fernandez ont demandé leur admission au Conseil. Le président procède à leur assermentation.

Appel

La secrétaire procède à l'appel.

Membres présents 38, membres excusés : 13, membres absents : 3

Le quorum est atteint.

Sont excusés : Mmes Edith Barbay, Natalie Bino, Karine Narr, Mireille Pittet, Céline Rochat,

MM. Fernand Bocellari, Julien Bugnon, Alain Kohler, Daniel Narr, Jean-Claude Pittet, Pierre-Alain Rochat, Ulric Zaugg, Raphaël Zürcher

Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée

Après la correction apportée au point 2. Budget, remplacer Monsieur Eddy Rayroux par Monsieur Eddy Bolay, le procès-verbal est accepté, avec remerciements à la secrétaire pour sa rédaction.

Communications de la Municipalité

Monsieur Stéphane Barbey informe que :

- La commune a établi, pour ceux qui le désirent, un contrat d'entretien pour les tombes (pensées ou autres + branches sapin en fin d'année) au prix de Fr. 60.00 par année
- Madame Madeline Narr se renseigne pour le jardin du souvenir.
- L'entretien du jardin du souvenir est fait par la commune.

Madame Mandy Wagner Laurent informe que :

Conseil général - séance du 20.01.16

- Dans le but optimiser le tri nous avons procéder au relooking de la déchetterie.

Monsieur François Delay informe que :

- Le prochain conseil aura lieu le lundi 27 juin 2016.
- Le site internet de la commune, cottens.ch, est en fonction.

Communications du bureau du Conseil

Le Président précise qu'il arrive parfois que des personnes soient désignées pour faire partie de commissions sans pour autant être présentes. Généralement ces personnes ont fait part de leur intérêt pour l'une ou l'autre de ces commissions. Merci de vérifier sur le procès-verbal de la dernière assemblée pour voir si votre nom figure dans une commission.

Ordre du Jour

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Préavis d'intention relatif à l'étude d'un projet de fusion entre les communes d'Apples, Bussy-Chardonney, Clarmont, Cottens, Pampigny, Reverolle, Sévery
3. Divers
4. Propositions individuelles

1. Approbation de l'Ordre du Jour

L'ordre du jour est approuvé tel que présenté.

2. Préavis d'intention relatif à l'étude d'un projet de fusion entre les communes d'Apples, Bussy-Chardonney, Clarmont, Cottens, Pampigny, Reverolle, Sévery

Madame Myriam Zürcher remarque qu'aucune évaluation financière n'y figure.

Monsieur François Delay répond qu'une fourchette de Fr. 20.00 à Fr. 30.00 sera allouée par année par habitant – des chiffres plus précis figureront dans le budget 2017.

Aucune question ni remarque n'étant formulée, Madame Pierrette Chenevard lit le rapport de la commission ad hoc qui nous recommande d'accepter le préavis « d'intention relatif à l'étude d'un projet de fusion entre les communes d'Apples, Bussy-Chardonney, Clarmont, Cottens, Pampigny, Reverolle, Sévery » tel que présenté.

Monsieur le Président demande si quelqu'un s'oppose au vote à main levée. Madame Rose-Marie Jaggi s'oppose au vote à main levée.

Nous passons au vote :

Bulletins distribués : 38	Bulletins rentrés : 38	
Blancs : 1	Nuls : 0	Valables : 38
Oui : 36	Non : 1	

Le préavis d'intention relatif à l'étude d'un projet de fusion entre les communes d'Apples, Bussy-Chardonney, Clarmont, Cottens, Pampigny, Reverolle, Sévery est accepté par 36 oui, 1 non et 1 blanc.

3. Divers

- Monsieur François Delay informe que le règlement des eaux est en cours et que la commission sera convoquée prochainement.
- Monsieur Jean-Michel Viande communique qu'il faut changer la poubelle de la fontaine ainsi que le cendrier.

- Monsieur François Delay répond que la municipalité en prend note.
- Monsieur Noureddine Marouani avise la commune qu'il faudra, lors de la fusion, mettre en place le parascolaire.
- Monsieur François Delay répond que le parascolaire est lié à AGEMA et AJERCO. Le réseau de Morges est déjà structuré. AJERCO pas encore structuré mais étudie les statuts pour le parascolaire. ASIABE travaille également au niveau de cette structure. Il y aura des incidences financières
- Madame Mandy Wagner-Laurent précise que le but est que les enfants puissent rapidement rejoindre cette structure. Très compliqué et très onéreux à mettre en place.

8. Propositions Individuelles

Personne ne demandant la parole, Monsieur Vincent Crottaz, Président, lève la séance à 20h40 et clôt la séance par cette citation d'Alphonse Allais :

« Quand on ne travaillera plus les lendemains des jours de repos, la fatigue sera vaincue. »

C'est avec plaisir que nous partageons le verre de l'amitié offerte par la commune.

Le Président :



La Secrétaire :

